

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Conforama Pratteln AG, Pratteln BL**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: Conforama Bussigny S.A., Bussigny-près-Lausanne
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 28.06.2004
5.

Echéance de préavis des créances: **12.11.2004**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: KPMG Legal, à l'att. de Me Nicolas Cottier, avenue de Rumine 37, 1005 Lausanne
7.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
8.

Remarques: La fusion a eu lieu avec un effet rétroactif au 1er janvier 2004.

KPMG Legal
1005 Lausanne
(02411802)